

Module	Programme
MODULE 1 : INITIATION AU DROIT	<p>1-introduction générale au droit. 2-les sources du droit : sources écrites, sources jurisprudentielles. 3-le droit privé : définition ; les branches du droit privé ; exemples appliqués au funéraire. 4-l'organisation juridictionnelle : les juridictions judiciaires (pénales, civiles, commerciales) et administratives. Exemples de contentieux appliqués au funéraire. 5-la notion de personne juridique ; les personnes privées et publiques, physiques et morales.</p>
MODULE 1 : INITIATION AU DROIT	<p>1-initiation au droit public : définition, objet, distinction avec le droit privé. 2- notion de service public (lien avec le service public des funérailles, le service extérieur des pompes funèbres, le service public de l'état-civil). 3-notion de police administrative (lien avec la police des transports funéraires, la police des funérailles, la police dans l'enceinte du cimetière...).</p>
MODULE 2 : L'APPROCHE DE LA MORT	<p>4-notion de domaine public (lien avec le cimetière comme dépendance du domaine public, la concession comme contrat d'occupation du domaine, le columbarium, l'ossuaire, le caveau provisoire comme ouvrages publics. 5-les actes administratifs : actes unilatéraux (arrêté municipal, délibération du conseil municipal...) et contrats publics (contrat de concession funéraire, marchés publics, contrats de délégation de service public...)</p>
MODULE 2 : L'APPROCHE DE LA MORT	APPROCHE PSYCHOLOGIQUE DU DEUIL : le deuil, la relation avec la famille endeuillée, l'approche psychologique du deuil pour le professionnel du funéraire
MODULE 2 : L'APPROCHE DE LA MORT	LES RITUELS RELIGIEUX : les rites liés au catholicisme et à l'islam
MODULE 2 : L'APPROCHE DE LA MORT	LES RITUELS RELIGIEUX : les rites liés au judaïsme, au protestantisme et autres religions de France.
MODULE 2 : L'APPROCHE DE LA MORT	LE COMPORTEMENT FACE A LA MORT
MODULE 3 : LES FUNERAILLES	<p>ORGANISATION DES OBSEQUES 1 1-les déclarations administratives préalables : transports de corps, soins de conservation, moulage de corps 2- les autorisations administratives de police des funérailles : inhumation, crémation, dispersion de cendres, exhumation... 3- la surveillance des opérations funéraires : la surveillance policière des opérations funéraires, les personnels de police compétents, les vacations exigibles auprès des familles.</p>

**MODULE 3 :
LES FUNERAILLES**

LE CADAVRE

- 1-le certificat médical de décès : intervention du médecin, rédaction, mentions nécessaires à l'état-civil et à l'organisation des funérailles.
- 2-statut juridique : statut du corps et des cendres
- 3-la dépouille mortelle : le don du corps ; les prélèvements d'organes à finalité thérapeutique ; les autopsies aux fins de recherche des causes du décès ; la prise en charge définitive des corps après opération.
- 4-problèmes médicaux légaux : le décès suspicieux, les cas de mort violente, l'intervention des autorités judiciaires, la prise en charge du corps avant et après intervention de l'autorité judiciaire.
- 5- le décès sur la voie publique : intervention des autorités, intervention du professionnel funéraire, le transport du corps, les formalités administratives à accomplir.

ORGANISATION DES OBSEQUES 2

- 1-les actes d'Etat-civil : la déclaration de décès, l'acte de décès, l'acte d'enfant sans vie, le jugement déclaratif de décès, la rectification des actes de décès.
- 2-l'expression de la volonté du défunt : le testament, les témoignages, l'appartenance à une confession religieuse..., la preuve de la volonté du défunt. Les contrats « obsèques » : contrats d'assurance-vie, affectation du capital aux obsèques, contrats de prestations définies à l'avance.
- 3-la désignation de la personne ayant qualité pour organiser les funérailles : définition, règles de désignation de la personne.
- 4-contentieux civil de l'organisation des funérailles : compétence du tribunal judiciaire, procédure juridictionnelle, exemples jurisprudentiels.

**MODULE 3 :
LES FUNERAILLES**

LE SERVICE DES POMPES FUNEBRES

- 1-les soins de conservation : définition, contrôle facultatif de l'opération, intérêt de l'opération.
- 2-le service intérieur : définition, monopôle du culte.
- 3- le service extérieur des pompes funèbres : définition, les prestations légales
- 4- le service libre : la marbrerie, les travaux d'imprimerie, le commerce de fleurs..., libre concurrence, habilitation exclue.
- 5- les modes de gestion du service extérieur : libre concurrence, gestion privée et gestion publique, la délégation de service public.
- 6- l'habilitation préfectorale : définition, conditions de délivrance et de retrait, champ d'application.
- 7- le diplôme : les obligations posées par la loi du 19 décembre 2008, les décrets d'application.
- 8- le droit de la concurrence appliqué au funéraire (loi du 8 janvier 1993 ; obligation de devis-type des entreprises PF selon la loi de 2008).

**MODULE 3 :
LES FUNERAILLES**

L'INHUMATION HORS ESPACE CONCEDE

- 1-L'inhumation en terrain commun : définition du terrain commun

MODULE 4 :

MODES ET LIEUX DE SEPULTURE

- 2-le droit à inhumation : détermination des personnes ayant droit à inhumation dans le cimetière communal
- 3-caractéristiques de la sépulture : individuelle, dimensions, pleine terre, caveau simple ou autonome...
- 4- le régime juridique de la sépulture : droits et obligations de la famille, droits et obligations de la commune.
- 5- l'inhumation des personnes dépourvues de ressources : définition, conditions de prise en charge par la commune.
- 6- l'inhumation en propriété privée : cas des cercueils et urnes, autorisations nécessaires, régime juridique de la sépulture.

**MODULE 4 :
MODES ET LIEUX DE SEPULTURE**

L'INHUMATION EN ESPACE CONCEDE

- 1-les concessions funéraires : contrat d'occupation du domaine public, conditions de délivrance.
- 2-les catégories de concession : selon la durée, selon l'utilisation individuelle, collective ou familiale.
- 3- les droits et obligations du concessionnaire : prix de la concession, obligation d'entretien de sépulture, droit d'utilisation, droit au renouvellement, droit à conversion, droit à rétrocession.
- 4- les obligations de la commune concédante : octroyer un terrain conforme à sa destination, surveillance du cimetière...

**MODULE 4 :
MODES ET LIEUX DE SEPULTURE**

LA CREMATION

- 1-définition et formalités administratives de la crémation.
- 2- le dépôt provisoire de l'urne : conditions, remise de l'urne à la famille, obligations du gérant de crématorium en cas de non récupération par la famille.
- 3- destination des cendres : dispersion en pleine nature ou en site cinéraire, inhumation en cavurne ou dans une sépulture, scellement d'urne, dépôt en colombarium.
- 4-le site cinéraire géré par la commune: l'espace de dispersion et l'équipement de recueillement, le colombarium, les cavurnes.
- 5- le régime juridique des concessions de cases ou de cavurnes : le décret du 28 janvier 2011.
- 6- le régime juridique des contrats de location de case ou cavurne en site géré par exploitant privé dans le cadre d'une DSP ; site cinéraire contigu au crématorium.

**MODULE 4 :
MODES ET LIEUX DE SEPULTURE**

LE CIMETIERE 1

- 1-définition du cimetière
- 2- les équipements du cimetière : les équipements obligatoires et facultatifs : clôture, ossuaire, caveau provisoire...
- 3-l'obligation d'entretien du cimetière
- 4- le règlement du cimetière : la police de l'ordre public du maire, la police de la décence, la laïcité dans le cimetière, la question de l'esthétisme et des jardins paysagers
- 5-les droits du maire dans la réglementation des constructions funéraires

**MODULE 4 :
MODES ET LIEUX DE
SEPULTURE**

LE CIMETIERE 2

- 1-les exhumations à la demande de la famille : définition, conditions d'autorisation, conditions de réalisation, la réinhumation.
- 2-les exhumations administratives : les sépultures échues, non renouvelées ou abandonnées, les conditions juridiques et matérielles de reprise, la destination des restes de corps (ossuaire ou crémation).
- 3-sépultures menaçant ruine : définition et règles du code de la construction.

**MODULE 5 :
LES CONTENTIEUX
FUNERAIRES**

LE CONTENTIEUX JUDICIAIRE :

- 1-le contentieux civil : les conflits familiaux sur l'organisation des funérailles, sur l'utilisation des sépultures, la responsabilité du marbrier pour les constructions réalisées, la responsabilité entre concessionnaires voisins, la responsabilité du professionnel à l'égard des familles clientes.
- 2- le contentieux pénal : les catégories d'infractions liées au funéraire, les atteintes au corps et à sépulture, les délits en matière funéraire.

**MODULE 5 :
LES CONTENTIEUX
FUNERAIRES**

LE CONTENTIEUX ADMINISTRATIF 1

- 1-le contentieux de la légalité : le recours en excès de pouvoir, application aux actes unilatéraux en funéraire : arrêtés municipaux, délibérations du conseil municipal, arrêtés préfectoraux.
- 2- le déferé préfectoral : définition, application aux actes unilatéraux et aux contrats publics (marchés publics, contrats de délégation de service public)
- 3- la voie de fait et l'emprise irrégulière : définition, répartition du contentieux juridictionnel, actions en responsabilité pécuniaire.

**MODULE 5 :
LES CONTENTIEUX
FUNERAIRES**

LE CONTENTIEUX ADMINISTRATIF 2

- 1-le contentieux de la responsabilité contractuelle : responsabilité liée au contrat de concession
- 2- le contentieux de la responsabilité extra contractuelle : faute de service et faute personnelle, faute simple et faute lourde, actions indemnitaires
- 3- le contentieux des dommages de travaux publics
- 4- les régimes spécifiques de responsabilité : loi de 1957 sur les accidents de véhicules, responsabilité du fait des SPIC...

**MODULE 6 :
LEGISLATION SOCIALE**

LES FONDAMENTAUX DU DROIT DU TRAVAIL

**MODULE 6 :
LEGISLATION SOCIALE**

LA CONVENTION COLLECTIVE

**MODULE 6 :
LEGISLATION SOCIALE**

LE CONTENTIEUX PRUD'HOMMAL

**MODULE 6 :
DEMARCHE QUALITE**

LA DEMARCHE QUALITE

- 1) Méthodes en matière de qualité

- a. Approche du concept de qualité b. Actualités du concept c. Utilités et limites du concept
- d. Implications concrètes d'une démarche qualité : Qui sont mes clients ? Quelle est la finalité de mon organisation ? Quels sont mes produits / mes prestations ? Qu'est-ce que la satisfaction et qu'est-ce que cela signifie pour des activités funéraires ?

2) Outils de la qualité

- a. Formaliser des activités b. L'utilité de la mesure, indicateurs et tableaux de bord
- c. Prévention des risques d. L'amélioration continue